



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

accès des locaux

Question écrite n° 23686

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les souhaits exprimés par l'Association des paralysés de France concernant l'accessibilité de l'environnement aux personnes handicapées. L'APF demande que le champ et les modalités d'application de la réglementation en vigueur soient améliorés en instaurant des procédures de contrôle a priori et a posteriori pour l'ensemble des projets de construction et d'aménagement soumis aux règles d'accessibilité. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23686

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 janvier 1999, page 150